

Au réveil du lendemain, elle interrogea son frère, lui demandant si c'était bien le sens des inscriptions : reposer dans la fosse ! Paul qui savait son catéchisme, savait aussi que c'est le repos de l'âme dans la paix céleste que l'on demande pour les morts. Il savait que l'âme pleure, souffre, quand ses péchés l'ont condamnée aux expiations du Purgatoire, que les prières des vivants, en abrégeant les jours de leur purification, avancent l'heure où elle se reposera éternellement dans le Paradis des délices sans mesure.

Le soir, quand elle récita son *requiescat in pace*, Juliette ne fut plus aussi agitée : seulement elle le redit si souvent pour son père qu'elle s'endormit encore bien tard. Comme elle se tournait et se retournait dans son lit, sa mère s'aperçut qu'elle ne dormait pas.

— "Es-tu malade, mon enfant ?"

— "Maman, répondit-elle. Je dis le *requiescat in pace* pour papa."

La mère le redit avec elle en étouffant ses sanglots, puis elle l'embrassa, et Juliette s'endormit.

A partir de ce jour, Paul servit de préférence la messe des morts, toujours recueilli et les mains jointes; son cœur battait plus fort aux dernières paroles du prêtre : *Requiescat in pace*.

Il n'est devenu depuis ni avocat, ni juge. Sa bonne mère a rejoint son époux dans le cimetière, tandis que Juliette a grandi pieuse et bonne chrétienne. Petit Paul va souvent au cimetière, et devant la tombe qui va se refermer il se rappelle, ému et plein d'espoir, le souvenir de son enfance : Paul est prêtre, et c'est sa main qui a tracé les lignes de ce récit.